Image not found or type unknown

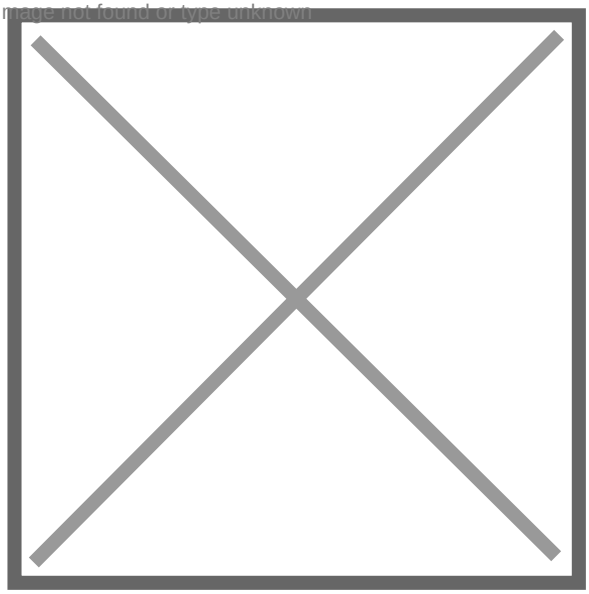

Violation de propriété sur terrain mitoyen

Par **pomzalice_old**, le **03/10/2007** à **20:34**

Bonjour,
Voila notre histoire:

Nous faisons contruire une maison qui est mitoyenne avec notre voisin.
Lors du terrassement, le constructeur de notre voisin a empiété d'environ 1m sur notre terrain.

Le constructeur de notre voisin a creuser le premier mais le nieau est plus bas que la notre, du coup il y a un trou sur notre terrain.

Pur reboucher ce trou, nous somes dans l'obligation de payer notre constructeur 1000€ pour faire une remise à niveau pour que le maçon puisse réaliser les fondations.

Vers qui se retourner?
- Notre constructeur? c lui qui nou demande l'argent
- Le Constructeur du voisin? C lui ki a fai le trou
- Le voisin?
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés